

Auxerre → Vivre sa ville

HANDICAP ■ Une imprimante embosseuse à l'Institut d'éducation sensorielle

Le braille à 400 feuilles à l'heure

L'iesha est devenue la première structure de l'Yonne à accueillir dans ses locaux une imprimante en braille que rode actuellement une enseignante spécialisée.

La première embosseuse du département a été inaugurée, mardi, dans les locaux de l'Institut d'éducation sensorielle pour jeunes en situation de handicap auditif (Iesha). « Avant d'avoir l'imprimante, je transcrivais en braille pour les élèves, caractère après caractère, sur une machine manuelle. Pour une page A4, il fallait compter dix minutes. Avec l'embosseuse on passe à 400 feuilles à l'heure », s'enthousiasme Christelle Chat.

L'enseignante spécialisée suit actuellement dans le département 72 enfants, de 3 à 20 ans, atteints d'un trouble visuel. Le besoin est important. Une leçon, un résumé de livre, un manuel, un album pour enfants... Désormais, il sera possible de les embosser. « Le projet s'est réalisé grâce à la générosité de la fondation Banque populaire Bourgogne Franche-Comté, du Rotary club d'Auxerre et de l'as-



RAPIDITÉ. L'imprimante sort en quelques secondes le texte en braille.

sociation dijonnaise Aveugles sans frontières », a tenu à souligner Jean-Yves Grégoire, directeur départemental de la délégation de l'Yonne des PEP du Centre de la Bourgogne Franche-Comté.

Un service en projet

Le matériel professionnel est en phase de rodage. « Je passe un texte écrit sous Word dans un logiciel de transcription et je peux ensuite l'envoyer à l'embosseuse », détaille l'en-

seignante, geste à l'appui. L'imprimante, au bruit intense, sort en quelques secondes le texte en braille fait de bosses, de creux et d'espaces.

La machine a été installée dans les locaux de l'iesha (géré par les PEP) qui accueille actuellement des enfants et des adolescents en situation de handicap auditif, dans un but bien précis. Il a vocation, à l'avenir, à accueillir également le handicap visuel.

« Le dossier de création d'un service pour enfants et adolescents en situation de handicap visuel a été déposé en novembre 2018 à l'Agence régionale de santé. Il s'agit de constituer une équipe de spécialistes pour pouvoir accueillir 20 jeunes de 0 à 20 ans. On ne va pas lâcher », confie Jean-Yves Grégoire. Il n'existe à l'heure actuelle aucun service de ce type dans l'Yonne. ■